

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du Jeudi 27 Mars 2025

**Présents :** Ornella TACHE - Philippe DEPEUIL- Régine GANIEUX- Patrick BOUILLON – Valérie AUBERT- Bertrand BONNEAU - Françoise MATHON – Christophe STAFFENT

**Absents excusés :** Gladys SAUTON - Alexandre LUCIEN – Sylvie ROBERT

**Secrétaire de séance :** Valérie AUBERT

**1 - Lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 Janvier 2025 :** le conseil approuve le compte rendu.

### 2 – Vote du Compte Financier Unique

- En Section Investissement les dépenses s'élèvent à 81 834,66 €, les recettes à 147 917,13 €, soit un excédent de 66 082,47 € et un reste à réaliser de 4 000€
- En Section Fonctionnement les dépenses s'élèvent à 218 626,31 €, les recettes à 321 000,68 € soit un excédent de 102 374,37 €
- Le résultat est donc un excédent de 168 456,84 €

### 3 – Affectation des résultats

Les résultats 2024 sont affectés comme suit et repris au budget 2025.

- Investissement reporté (001) 66 082,47 €
- Fonctionnement reporté (002) 102 374,37 €

### 4 – Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal maintient les taux d'imposition : Taxe Foncière 32,98 %, Taxe Foncière Non Bati 39,39 %, Taxe Habitation 8,31 %

### 5 – Vote des Subventions aux associations

Tiers	Montant de la subvention votée
ADMR du Canton d'Aulnay et Aide Alimentaire	100,00 €
Collectif Printemps des Poètes Association Foyer Rural St Mandé	100,00 €
Foyer rural de Paillé	260,00 €
Lokal Jeunes	100,00 €
Souvenirs Français Comité de Matha	100,00 €
<b>Total</b>	<b>660,00 €</b>

### 6 – Etude devis (mise aux normes et sécurité des bâtiments)

L'adjoint au Maire présente au conseil plusieurs devis concernant la mise en sécurité électrique des bâtiments. Le conseil municipal autorise le Maire à valider et signer les devis correspondants pour la mise en sécurité des bâtiments suite au passage du bureau de contrôle.

### 7 – Vote du Budget 2025

Le conseil municipal après avoir accepté l'affectation du résultat, les subventions et les taux d'imposition le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

## **8 – Refonte du RIFSEEP**

**Madame le Maire indique** que le conseil municipal a instauré au sein de la commune, conformément au principe de parité tel que prévu par les articles L714-4 et L714-5 du code général de la fonction publique, un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune. Il est nécessaire de procéder à la refonte du RIFSEEP avec le passage d'un projet de délibération en CST au CDG17. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

## **9 – Recrutement emploi saisonnier**

Pas de projet de recrutement cet été. Le conseil municipal décide d'envisager le recrutement ponctuel selon les besoins de l'agent municipal.

## **Questions Diverses**

L'adjointe informe le conseil que le feu d'artifice pour le 14 juillet a été commandé et que le musicien a été prévenu. Elle indique qu'il reste à voir le menu avec le traiteur.

Un conseiller municipal indique que depuis que les travaux de réfection de la RD 950 dans le virage de Virollet il y a beaucoup de nuisances sonores et de vibrations dans les maisons sur le bord de la RD. Il est demandé à Madame le Maire de faire le point avec la Direction des Infrastructures à Aulnay.